



FOCUS



● **L'eau : préservation de la ressource**

Page 5

Les réalisations



Page 6

Monde associatif



Page 11



Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après un printemps de reprise d'une vie normale, qui succède enfin à une période de difficultés liées à l'épidémie qui n'en finissait plus malgré la levée progressive des restrictions sanitaires, nous vivons un début d'été caniculaire, une vague de Covid qui repart, et une inflation qui touche tout le monde, contraignant de nombreuses communes à augmenter leur budget par le biais de l'augmentation des taxes foncières. A Mostuéjols, le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter le taux des taxes foncières pour préserver le pouvoir d'achat des administrés. En revanche, par précaution, nous avons anticipé l'augmentation des charges de la commune dans le budget 2022.

Votre magazine municipal de juin vous propose les informations indispensables pour savoir ce qui se passe dans votre commune : le point sur les nombreux travaux qui se poursuivent, la présentation de notre budget 2022, l'actualité des associations, le retour sur les manifestations.

Vous y trouverez aussi un focus sur la démarche « grands site de France des gorges du Tarn et de la Jonte », impulsée depuis 2004 et qui devrait se concrétiser en 2023.

Parmi les projets en cours, nous étudions actuellement la faisabilité d'une opération cœur de village de Mostuéjols. Une réunion avec la population et notamment les riverains sera programmée dès que possible.

Mais l'été approche et c'est un immense soulagement de pouvoir lancer une vraie saison estivale. Nous vous invitons à regarder avec attention l'agenda et repérer les manifestations qui peuvent vous intéresser, nous nous réjouissons qu'elles puissent de nouveau être organisées grâce au dynamisme de nos associations !

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture, et un bel été de convivialité et de partage, en espérant vous retrouver très vite sur nos manifestations.

Christine BEDEL

● Mairie de Mostuéjols

Tél : 05 65 62 60 43

Mail : mairiemoestuejols@orange.fr

Site internet : mostuejols.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi de 10h à 12h

Vendredi de 14h à 16h

Actualité

■ La commune solidaire avec l'Ukraine

Lors de la soirée organisée vendredi 25 mars par les associations de Mostuéjols, Le Rozier et Peyreleau, ce sont finalement 4500 Euros qui ont été collectés. Ce succès inespéré a montré la générosité des habitants de notre bassin de vie. Samedi 26 mars à 11h, les associations rencontraient les représentants de la Croix Rouge en mairie pour leur remettre les dons destinés à la population ukrainienne. A l'invitation de la Mairie, des représentants de ces associations ont pu remettre cette somme à l'antenne de la Croix Rouge de Meyrueis avant de partager le verre de l'amitié.

Marie-Pierre Gineste, présidente de l'association AtoutsCom, à l'origine de ce projet, s'est dite très satisfaite de la synergie entre les associations qui a permis cette mobilisation.

Le choix du destinataire s'est porté sur la Croix Rouge de Meyrueis en raison des liens existants avec l'initiatrice du projet mais aussi parce que plusieurs membres habitent la commune. Quelques jours avant, cette antenne de la Croix Rouge avait organisé l'envoi d'un camion de dons à destination de l'Ukraine.



■ Naissance du réseau aveyronnais pour la transition écologique

Le premier événement départemental du tout nouveau réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement et à la transition écologique en Aveyron s'est déroulé samedi 21 mai chez «Jolis gestes» à Saint-Pal. Le choix du lieu n'est pas dû au hasard. « Ces rencontres, nous cherchons à les faire dans des lieux qui font sens », « appropriés aux valeurs qu'on défend » ont expliqué les organisateurs.

Le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) assure en grande partie la mise sur les rails de ce réseau dont la philosophie repose sur la mutualisation. « Ensemble, on est plus fort, assure Elsa Marangoni, chargée de mission au CPIE, ce qui va renforcer les actions autour de la transition écologique en ayant une force d'action » et cela va jusqu'à « mettre en commun les financements ». Pour cette première



rencontre, c'est celui de «Nature et alimentation» qui a été retenu. Six structures ont travaillé à cet événement comme, par exemple, le Dôme Nature basé à Comprégnac ou la Barreire, un autre lieu culturel de Villeneuve d'Aveyron ou encore Latifa Pierron, proviseure adjointe du lycée Jean-Vigo. D'ailleurs, un lien se crée également avec l'Éducation nationale et le monde de l'enseignement au travers de plusieurs enseignants adhérents au réseau tissant des liens avec les éco-délégués existants dans les établissements scolaires.

■ Cérémonies du 8 mai

Le traditionnel devoir de mémoire a été respecté, dimanche 8 mai, jour de commémoration du 8 mai 1945 qui a vu la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Une réunion intimiste autour du monument aux morts de Mostuéjols a respecté le protocole de cette cérémonie. Après quelques mots de la maire de la commune, c'est Corinne Aubertin, conseillère municipale, qui a lu le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, la Mar-



seillaise a clôturé ce moment mémoriel. Une gerbe a ensuite également été déposée au pied du monument aux morts de Liaucous.

■ Fête de la rivière

Les 4 et 5 juin, la Scic « Jolis gestes » fête la rivière à Saint-Pal. Différents acteurs de la préservation de la nature en général et de la rivière en particulier étaient présents comme le Syndicat Tarn-Amont, la Fédération des Grands Causses ou le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE). Cette journée a permis de découvrir la richesse de cet écosystème en compagnie d'un guide de pêche ou en écoutant Cécile pour une lecture à voix haute.

Deux documentaires ont été projetés. Le premier, sur la thématique de

l'environnement et du tourisme, « Il était un Verdon », a permis d'accueillir les deux réalisateurs, Bruno Lambert et Nelly Kars. Ce documentaire inédit nous a fait découvrir sous un angle nouveau l'un des sites naturels les plus emblématiques et menacés du sud-est de l'hexagone, les gorges du Verdon. Le lien évident de parenté avec les gorges du Tarn et les problématiques identiques rencontrées sur les deux sites lui donne un intérêt particulier pour le spectateur sud aveyronnais. Un second film, consacré à la biodiversité de la rivière Tarn, lui a fait suite.

■ Découverte de Saint-Marcellin

L'association des Amis de Saint-Marcellin organisait une journée découverte du hameau semi-troglydytique

le 5 juin. Lire plus de détails dans la rubrique «Associations» en page 12.

■ Des Sites et des Sons a fait escale à Mostuéjols

Le festival «Des sites et des sons» a repris sa tournée des villages, hameaux et lieux incontournables du territoire, le 18 juin, avec une étape à Mostuéjols.

Le trio de cordes et voix Trio Zephyr était à l'Église Notre Dame de Champs, au bord du Tarn, à 20h15. Les trois musiciennes et vocalistes sont issues de l'univers classique mais très vite vont bousculer les



idées et les genres en flirtant avec le jazz et les musiques du monde.

■ Fête des jardins

Plusieurs manifestations autour des plantes et du jardin étaient organisées durant le week-end des 14 et 15 mai Mostuéjols par AtoutCom et les Jardins partagés de Mostuéjols. La journée du samedi 14 mai a débuté par un vide-grenier à la salle des Arziolles. En parallèle, les producteurs locaux du MAP tenaient leurs étals pour un marché complété par une vente de plants potagers et floraux. En soirée, Jolis Gestes, à Saint-Pal, accueillait un concert de jazz avec « Nious » à 21h.

Le lendemain, dimanche, la Fête des plantations descendait d'un étage vers les Jardins partagés, situés au-dessous de la Maison des Arziolles, pour un troc de plants, graines et fleurs proposé par AtoutCom et les Jardins partagés de Mostuéjols. Un pique-nique partagé a été suivi d'une heure de «Contes sous un arbre». Les participants ont pu ensuite mettre la main à la pâte en réalisant



un carré d'aromates et assister à des ateliers autour de la fabrication de godets, sachets de graine, peinture sur galets et fabrication d'épouvantails. Des informations ont également été données sur la technique du compostage.



■ Journée citoyenne de fleurissement

Comme chaque printemps, les habitants des villages de la commune de Mostuéjols étaient invités à participer à la journée citoyenne de fleurissement. Contrairement à l'habitude, c'est un

mercredi, le 18 mai qu'a eu lieu cette journée qui permet d'entretenir et embellir chemins et ruelles des villages de notre commune.

■ Passage du «Tarn Valley Trail» à Liaucous

Les concurrents du premier Tarn Valley Trail, un ultra trail de 160 kilomètres reliant le Mont Lozère à Millau, descendant du Causse de Sauveterre sont passés à Liaucous durant la nuit du 6 mai dernier jusqu'au lendemain midi. Un point de sécurité était installé à la terrasse du snack de la via. Après 122 kilomètres de course, ils ont rejoint Le Rozier pour arriver à Millau. Malgré la fatigue, ceux qui ont traversé le village de jour ont apprécié la beauté du site. Une épreuve exigeante avec 6250 mètres de dénivelé positif, sur 261 participants, 170 ont franchi la ligne d'arrivée. Elle a été remportée par Renaud Doby de Pau (19 h 29) qui est aussi entraîneur de l'équipe de France de canoë-kayak et par l'héraultaise Valérie Tixier (26h49).



A noter l'abandon à Liaucous de l'international suisse Ramon Cazanovas, en tête durant 80 kilomètres, mais victime d'une défaillance car parti trop vite.

Comme cela avait déjà été évoqué dans les précédents bulletins municipaux, l'amélioration de l'alimentation en eau potable constitue l'enjeu principal de ce mandat. L'objectif de l'équipe municipale est de valoriser et protéger la ressource en eau, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, mais aussi réaliser des économies de gestion.

La période de réchauffement climatique que nous subissons marquée par des périodes de sécheresse successives vient corroborer cette préoccupation. L'eau devient la ressource la plus rare et la plus précieuse de la Terre !

■ Remplacement d'une canalisation

L'amélioration du rendement du réseau a donc été la préoccupation première. D'autant que la suppression des fuites génère aussi d'importantes économies de consommation électrique liées aux pompages. Ce qui n'est pas négligeable en cette période de forte inflation !

A la suite d'investigations et de contrôles réalisés en périodes de faibles consommations par les abonnés, la canalisation partant du bas du village jusqu'à l'Aubigue a été identifiée comme particulièrement «fuyarde». En janvier 2021, le cabinet Frayssinet de Sévérac-le-Château désigné pour assurer la maîtrise d'œuvre et suivre les travaux, a élaboré un projet. En août 2021, à l'issue d'une consultation, l'entreprise Ladet Travaux Publics de La Cresse a été retenue pour réaliser ces travaux qui ont démarré à l'automne 2021 et qui se sont déroulés dans les délais. La difficulté de ce chantier aura été de gérer les écoulements sous terrains d'eau. La nouvelle canalisation longue d'un kilomètre trois cent, a été mise en service courant mars. Elle présente la particularité d'être en «polyéthylène haute densité», une matière qui résiste aux chocs et aux mouvements de terrains. Un système de télégestion a été mis en place, il permet à tout moment de connaître le débit et d'alerter sur d'éventuelles fuites ou dysfonctionnements. La reprise des revêtements s'est achevée en mai.

L'eau : préservation de la ressource et régularisations



Les essais de pompage réalisés en septembre dernier ont permis de mieux connaître nos conditions d'alimentation en eau

Le montant global de cette opération s'est élevé à 202 001 € H.T, financés par une aide exceptionnelle de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne au taux de 30% , le dossier de la commune ayant été retenu dans le cadre d'un appel à projet ; et le reliquat par un emprunt de longue durée.

La commune remercie vivement tous les partenaires institutionnels et leurs services qui l'ont accompagnée dans cette opération, l'ensemble des entreprises et prestataires, et tout particulièrement les propriétaires riverains qui ont autorisé le chantier sur leur parcelle.

■ La remise en service de la source de Trouilhas

La source de Trouilhas à l'abandon depuis 2016 a été raccordée au réservoir de Mostuéjols au cours de l'automne 2021. Peu de temps avant la commune avait concrétisé l'acquisition nécessaire des terrains attenants. Démarrées fin 2020, des investigations réalisées par les services du Parc Régional de Grands Causses tant sur le plan quantitatif avec la mise en place d'instruments de mesure du débit et de la turbidité, que qualitatif avec la réalisation d'analyses, ont démontré l'opportunité de remettre en service cette source. Source qui alimente par gravité le château d'eau de Mostuéjols, ce qui concourt également à

réaliser des économies de pompage. Le volume d'eau provenant de la source de Trouilhas est mesuré hebdomadairement, les résultats montrent un débit très régulier d'environ 270 mètres cubes par semaine.

■ Économies en pompages, économies en électricité!

La diminution des volumes pompés grâce à la résorption des fuites sur la canalisation remplacée et à la mise en service de la source de Trouilhas permet de réduire la facture en électricité mais aussi de moins solliciter les deux pompes.

D'ores et déjà , au vu des premiers contrôles on constate les indicateurs suivants de diminution des volumes pompés à Paysseles:

Semaine du 15 mars au 24 avril	Année 2021	Année 2022	Économie
Volumes pompés en m ³ des Forages 1 et 2	6893	3765	45%
Consommation circuit Saint Pal en m ³	3865	2421	37%

■ Adoption des règlements de service

La Loi sur l'Eau de 2006, oblige collectivités à se doter d'un règlement des services de l'eau et de l'assainissement, ce qui n'était pas encore le cas pour la commune . Ces deux documents qui

établissent les relations entre la commune et les usagers, ont été élaborés avec le concours des services départementaux d'Aveyron Ingénierie. Le règlement concernant l'eau a déjà été diffusé à la population, celui de l'assainissement, adopté par le conseil municipal du 16 mai dernier, le sera lors de la distribution de ce bulletin municipal.

■ Améliorer la qualité de l'eau distribuée : périmètres de protection

La définition des périmètres de protection des ressources d'eau potable vise à sécuriser et améliorer la qualité des ressources de la commune, à savoir les captages de Paysseles et de Trouilhas.

Commencée en 2001, la procédure d'établissement des périmètres de protection des forages du Payssele et du puits Saint-Pierre ainsi que de la source de Trouilhas n'a jamais été finalisée alors que le code de la santé impose ces périmètres. Au delà de toute obligation légale, la mise en place de tels périmètres permet de garantir une eau de qualité pour la consommation humaine et de se prémunir d'éventuelles contaminations accidentelles. Pour compléter et actualiser le dossier, diverses investigations ont été menée dès la fin de l'été jusqu'au début de l'automne 2021 avec le concours notamment d'un bureau d'études spécialisé. Parmi celles-ci, la création de trois piézomètres, le contrôle et l'identification des nappes, des essais de pompage et des analyses pour identifier la provenance de la ressource. Toute cette phase d'étude est financée à 50 % par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne Le 15 juin dernier, ces études préalables ont été présentées à l'ensemble des partenaires institutionnels. Avant d'établir le rapport définitif, certains points méritent d'être complétés, au vu de données recueillies durant cette période estivale qui s'annonce particulièrement sèche. Dès le début de l'automne 2022, la commune conformément au code de la santé, devra demander à l'Agence Régionale de Santé

(ARS) l'intervention d'un hydrogéologue agréé qui au vu notamment de ces investigations, se prononcera sur les disponibilités en eau, sur les mesures de protection à mettre en œuvre et sur la définition des périmètres de protection, préalablement à la mise à l'enquête publique.

● Projet de labellisation «Grand site de France»



Le territoire des Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses met en œuvre depuis 2004, un projet de territoire afin de préserver ces paysages emblématiques, avec en son cœur, les gorges du Tarn et de la Jonte. Son caractère exceptionnel a justifié une protection de niveau national et son classement par décret ministériel en 2002. Cette protection s'étend sur 20.000 hectares. Afin de le préserver, depuis 2004, un projet de territoire élargi à 80 000 hectares s'articule autour de ce Grand Site s'étendant sur 14 communes dont Mostuéjols, et deux départements : la Lozère et l'Aveyron.

Fin 2019 a été passée une convention de partenariat entre les communautés de communes Aubrac Lot Causses Tarn (CC ALCT), Millau Grands Causses (CC MGC) et Gorges Causses Cévennes (CC GCC), en vue de donner une nouvelle impulsion à la démarche de candidature au label Grand Site de France.

La démarche Grand Site de France proposée par l'État aux collectivités locales, permet de répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés soumis à une forte fréquentation. Elle permet en outre de mettre en œuvre un projet concerté de développement durable axé sur la valorisation du paysage et qui garantit sa préservation à long terme.

Depuis le lancement de l'opération Grand Site en 2004, de nombreuses actions ont amélioré la qualité du site classé et l'offre de découverte avec des travaux de restauration du patrimoine, la gestion de la signalétique touristique et le développement des sports de nature. En 2016, huit actions prioritaires avaient été identifiées en vue d'obtenir le label Grand Site de France, dont une étude sur l'accueil et la gestion des camping-cars et véhicules aménagés. Cette étude a permis d'établir un diagnostic complet restitué en comité de pilotage fin 2021. Elle se poursuit actuellement par une phase d'élaboration et de concertation avec les acteurs et les partenaires du territoire, en vue d'aboutir d'ici l'été 2022 à la validation d'un schéma partagé sur l'accueil et la circulation des camping-cars et véhicules aménagés à l'échelle du Grand Site.

Enfin pour faire de cette candidature un réel projet porté par le territoire, les élus, habitants et socio-professionnels seront sollicités au cours des prochaines semaines pour partager le bilan des actions réalisées et de l'état paysager du site, en vue de co-construire un projet de territoire avec un programme d'actions pour 6 ans (le label est attribué pour une durée de 6 ans). D'ici début 2023, le dossier de candidature au label Grand Site de France sera déposé en préfecture.

Travaux

■ Rénovation énergétique chauffage et isolation de la mairie



Ce projet est mis en œuvre avec l'aide du PNRGC (Parc naturel régional des Grands Causses), les financements de l'état dans le cadre du plan de relance, du département et de la région. Ces différentes aides représentent 80 % de financement pour un montant total des travaux de xxx €.

Les travaux sont commencés depuis le mois de mai. Une nouvelle chaudière à granule sera installée pour chauffer les deux appartements situés à l'étage et les locaux de la mairie au rez-de-chaussée, en remplacement du chauffage électrique obsolète. La rénovation sera complétée par l'isolation de tous les planchers et plafonds. Les travaux ont été confiés aux entreprises Molinié et Languedoc isolation.

Des économies non négligeables sont attendues sur la facture d'électricité.

■ Démolition du cabanon



Grâce aux services du département, le cabanon situé en bord de la RD907 a été démoli et s'est transformé en un talus. Il s'agit là de la disparition d'un point noir tant sur le plan de la sécurité que sur le plan paysager.

■ Extinction éclairage public

L'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit est effectif depuis janvier. Pour rappel, les luminaires sont maintenant éteints entre 23h et 6h en cours d'année et entre 1h et 6h de début juin à fin août.

● Travaux en régie

■ Remplacement d'une canalisation Eaux Usées le long du chemin des Ermes



Ayant constaté des fuites sur le chemin, une canalisation d'environ 60 mètres a été changée par les agents communaux dans son intégralité.

■ Remise en eau de la fontaine de Fonsoustayrolles



A la suite des travaux ci-dessus, profitant de la disponibilité d'une mini-pelle, les trois employés communaux, Florian, Romain et Isabelle, que nous remercions ont retrouvé le toate (canalet) et ont réussi à refaire couler l'eau dans la fontaine. Le toate avait été bouché lors de travaux d'amenée de la ligne téléphonique vers Mostuéjols. Le canalet bouché par du béton fut rapidement dégagé, un tuyau a été mis en place pour récupérer l'eau qui arrive par le canalet souterrain et un regard a été posé pour le cas où il conviendrait d'intervenir à nouveau.

■ Élagage des arbres à saint Pal



Il a été nécessaire de procéder à l'élagage des arbres au monument aux morts et sur l'espace public attenant à la plage. Cette opération a été réalisée grâce à la location d'une nacelle, puis d'un broyeur. Ce gros travail d'élagage a été assuré par Romain en hauteur et par Florian et a été suivi du broyage des branches. Le broyat a été mis à disposition des habitants.

■ Restauration des garages de la Mairie

Des travaux en régie sont prévus et déjà commencés pour accueillir la nouvelle chaudière à granulés et le silo : réfection d'une toiture avec tuiles canal, fermeture des appentis, et restauration de l'intérieur des garages.

● Les projets

■ Un nouveau projet «cœur de village» pour Mostuéjols

Le projet d'aménagement du cœur de village de Mostuéjols initié en 2017 a été réétudié. D'une part, il est apparu opportun d'étendre le périmètre initial de l'opération, il concernera maintenant deux secteurs :

Secteur 1 - Place de l'église, rue des fortifications, rue du Tisserand, impasse saint Jean,

Secteur 2 - Ensemble formé par la place de la Fontaine (hors lavoir), placette du Colombier, rue du Colombier, rue Héran, et rue de la Fontaine.

Il a été également jugé utile d'associer à cette opération des travaux de renouvellement des réseaux (eau et assainissement), si ceux-ci s'avèrent nécessaires après investigations préalables.

D'autre part, il a été souhaité qu'à l'image du village, les aménagements proposés s'inscrivent dans un parti pris simple et dans une démarche durable : économie de matériaux, gestion écologique, prise en compte du cadre de vie. Ces principes pourront se traduire par exemple : par la valorisation de l'existant comme les arbres et la végétation présentes, la limitation des surfaces minéralisées avec la présence de plates-bandes végétales, la réutilisation ou recyclage de matériaux existants.



Cette opération pourrait se dérouler en deux phases : secteur 1, fin 2023/début 2024 ; secteur 2 : fin 2024/début 2025.

A l'issue d'une consultation lancée mi-juin, une équipe de maîtrise d'œuvre sera choisie tout début septembre pour établir un projet.

■ Sentiers et Canyon sec de Saint-Marcellin

Canyon sec

Des équipements sauvages ont été installés sans autorisation, posant des problèmes de sécurité et de responsabilité. Le propriétaire a manifesté son désaccord, La décision de désinstallation a été prise par les différents acteurs de la gestion du site : Com-com, PNRGC et Commune. Ces équipements ont été démontés.

Une étude environnementale du site par le PNRGC est en projet.

Sentiers démarche du PNRGC suite à l'étude environnementale

Tarn Valley Trail à Liaucous

La restauration du sentier d'accès à St-Marcellin est en projet ainsi que son inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Vie communale

■ Urbanisme : Bilan des ADS (autorisation droit du sol)

Globalement, le nombre de dossiers traités en 2021 par la Communauté de Communes a fortement augmenté (+26%) par rapport à 2020.

Le nombre de permis de construire délivrés par la comcom est en augmentation de + 18%. A Mostuéjols, huit permis ont été délivrés, mettant notre commune en 5ème position derrière Millau, Aguessac, Saint-Georges et Rivière-sur-Tarn et montrant l'intérêt porté à notre commune par les porteurs de projets.

Le nombre de Déclarations préalables déposées auprès de la Com-com est en augmentation de +21%. A Mostuéjols, 27 Déclarations préalables ont été déposées, amenant notre commune à la 7ème position derrière Millau, Creissels, Compeyre, Rivière-sur-Tarn, Saint-Georges et Aguessac.

Les Certificats d'urbanisme délivrés par la Com-com sont en augmentation de +22%. A Mostuéjols, 78 CU a et 4 CU b ont été délivrés, soit la 2e position derrière Millau.

En résumé, on assiste à une augmentation globale importante sur le territoire de la Communauté de Communes. A Mostuéjols, de très nombreux CU indiquant de nombreuses ventes, de nombreux Permis de construire et un nombre relativement moins élevé de déclarations de travaux.

Des indicateurs qui montrent l'intérêt et le renouvellement de la population sur notre territoire.

■ Gîte, mise en gestion



Suite à un accompagnement par l'ADEFPAT, la commune de Mostuéjols a proposé la mise en gestion privée du Gîte communal «L'oustal de la Fontaine», un bâtiment de caractère, d'une capacité de 10 personnes, situé dans l'ancien presbytère et réaménagé en gîte familial en 2015 par la Communauté de Communes.

L'appel d'offre a été publié et des candidatures ont été reçues. La date prévisionnelle de signature de la convention a été fixé au mois de novembre 2022.

■ Piscines

Si vous souhaitez installer ou construire une piscine dans votre jardin, il faudra respecter certaines règles :

- Vous devez faire une déclaration préalable de travaux en mairie si le terrain sur lequel va se trouver votre piscine est situé dans une zone protégée. La construction d'une piscine ou d'un abri piscine dans son jardin, doit faire l'objet d'une déclaration de travaux, quelle que soit la dimension de la piscine, et qu'elle soit enterrée ou hors sol.
- Où déverser ses eaux de piscine ?

Selon l'article R1331-2 du code de la santé publique, et en vertu du règlement d'assainissement de la commune, il est interdit d'introduire des eaux de vidange de piscine dans les réseaux d'assainissement collectif (tout-à-l'égout).

• Vous pouvez évacuer l'eau de votre piscine dans le réseau d'eaux pluviales (fossés) ou sur votre terrain, mais il faudra avoir arrêté le traitement au chlore 15 jours au préalable. En effet, les eaux pluviales débouchent dans la rivière. L'objectif est de vider la piscine sans polluer l'environnement !

• Dans tous les cas, demandez une autorisation à votre commune et renseignez-vous sur les diverses conditions à respecter avant de vidanger votre piscine.

• Vous pouvez aussi faire appel à un vidangeur, notamment si vous n'avez pas la possibilité d'évacuer l'eau sur votre terrain.

• Quand remplir sa piscine ?

En raison de la grande affluence touristique en période estivale, nous avons été alertés le 15 août 2021 par un déficit d'alimentation en eau potable dans certains secteurs de la commune, la capacité de pompage des deux forages de Paysseis étant ar-

■ Composteurs publics

Quatre jeux de composteurs publics ont été disposés sur la commune, chaque emplacement comportant trois composteurs :

- Le premier est destiné à recevoir les déchets,
- Le deuxième contient du BRF (bois raméal fragmenté), dont une petite quantité doit être régulièrement apportée dans le premier,
- Le troisième composteur sera mis en service lorsque le premier sera plein.

Ces composteurs sont installés à Mostuéjols sur le parking de la Colombière ; à Liaucous,

à l'entrée du village ; à Comayras, sur la place des Ormes et à Saint-Pal sur le parking du pont de la Muse.

Ces composteurs publics seront vidés chaque année lors de la «journée citoyenne». Le compost sera mis à votre disposition.

Bon à savoir : Si vous souhaitez utiliser ces composteurs publics, vous pouvez bénéficier gratuitement sur demande à la communauté de commune, d'un petit bac pour transporter vos déchets de cuisine.

Offre de composteur privé réservée aux habitants de Millau Grands Causses

Vous pouvez vous procurer un composteur pour vos besoins personnels auprès de la Communauté de Communes. Les composteurs clas-

siques, proposés à 20€ sont en bois de 360 litres (H72cm/L80cm*80cm) ou en plastique de 400 litres (H94,5cm/L80cm*80cm).

UNIQUEMENT DES DÉCHETS VÉGÉTAUX !

Déchets de jardin	Déchets de cuisine	Divers	A ne pas mettre !!!
<ul style="list-style-type: none">› Tailles de végétaux› Petits branchages› Feuilles mortes› Plantes, herbes› Tontes de gazon	<ul style="list-style-type: none">› Epluchures de fruits et légumes› Marc de café, sachet de thé› Coquilles d'oeufs› Pain	<ul style="list-style-type: none">› Fleurs fanées› Sciure, copeaux de bois› Cendres de bois refroidies› Essuie tout	<ul style="list-style-type: none">› Déchets végétaux trop grossiers› Restes de viande, poissons, crustacés› Résineux

Déchets verts : le réflexe déchèterie

! Pour les quantités importantes de végétaux et pour (engrais naturel à diluer).
Pensez aux déchèteries intercommunales !

Budget 2022

rivée à sa limite. C'est pourquoi nous demandons à tous les propriétaires d'une piscine de ne pas la remplir pendant les mois de Juillet et Août (ces périodes peuvent être modifiées en fonction des décisions de la préfecture).

■ Règlement assainissement

Après avoir approuvé le règlement sur la distribution de l'eau potable (un exemplaire a été transmis à chaque habitant en Janvier 2022), le conseil municipal a approuvé en mai 2022 le règlement d'assainissement que vous trouverez ci-joint.

Ces deux documents sont consultables en mairie et peuvent être envoyés sur demande et sont accessibles sur le site de la mairie.

■ Veillons à la tranquillité de vos voisins

Le bruit est l'une des nuisances de voisinage les plus courantes, le téléphone de la mairie sonne très souvent pour alerter sur ce problème. Les exemples sont nombreux : aboiements, bricolage, tondeuses, appareils de musique...

Les particuliers doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteurs thermiques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (Arrêté préfectoral n°2000-02427 du 11 décembre 2000) :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h ;

A savoir : Lorsque le bruit est commis entre 22h et 7h du matin, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

Le budget de la Commune

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à : 462 983,09 €.

La baisse des dépenses réelles par rapport à 2021 est d'environ 15 000 €, malgré des charges générales en légère augmentation. La mise en place d'un budget autonome pour l'eau a permis cette économie.

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à : 392 738,89 €.

Parmi les principaux investissements prévus, on peut citer des travaux de voirie (sous réserve d'obtention des subventions) ; la rénovation énergétique du bâtiment de la mairie (80% de subventions acquises) ; l'enfouissement des réseaux secs rue du Valat ; le passage des éclairages publics à la technologie LED à Mostuéjoul ; les panneaux d'interprétation touristiques sur les monuments classés de Liaucous, ND des Champs et au Pont cassé.

Le budget de l'Eau

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à : 192 554,54 €.

Les dépenses réelles sont en très légère hausse par rapport à 2021 (+1000 €), mais le budget 2022 est sincère (des frais de personnel ont pu être remboursés à la commune) et autonome (aucune aide de la commune, contrairement aux deux années précédentes).

En investissements, il s'équilibre en recettes et en dépenses à : 296 093,21 €.

Les prévisions d'investissements concernent les périmètres de protection des ressources en eau potable avec une 2e tranche d'études, divers travaux sur les réseaux d'eau potable et eaux usées et le solde des travaux de remplacement d'une canalisation d'eau potable.

■ Obligations de débroussaillage

La saison estivale s'annonce cette année particulièrement chaude et sèche, rendant notre territoire extrêmement vulnérable face aux risques d'incendies. L'ensemble de la superficie de la commune est classée en risque fort.

En conséquence, chaque propriétaire a l'obligation de débroussailler les abords de son habitation pour se protéger en cas d'incendie. Voici les principales règles de cette obligation qui sont fixées au niveau national par le Code forestier, et au niveau départemental de l'Aveyron par un arrêté du 7 janvier 2021, précisant les modalités de mise en œuvre du débroussaillage, adaptées au contexte local. Sur les terrains situés en zone urbaine des PLU/PLUi (U ou AU), la totalité des parcelles même

non bâties doivent être maintenues dans un état débroussaillé.

En dehors des zones urbaines, les Obligations Légales de Débroussaillage s'appliquent :
- sur 50 m (voire 100 m) autour des constructions, chantiers et installations de toute nature
- sur les voies d'accès privées qui doivent être dégagées de toute végétation sur une hauteur d'au moins 5 m à l'aplomb de la voie et débroussaillées sur une distance de 2 m de part et d'autre de la bande de roulement

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie qui vous donnera des précisions ou rechercher sur le site internet des collectivités forestières d'Occitanie : https://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/debroussaillage_aveyron/.

PRINCIPALES MODALITÉS TECHNIQUES



La vie des associations

Malgré sa taille modeste, notre commune a la chance de bénéficier d'un tissu associatif très actif et vivant. Cette année, elle a vu la naissance d'une nouvelle association, Le fagot, qui fait renaître une activité de base pour la collectivité : la boulange. Avec ténacité et passion, la jeune équipe s'est lancée dans cette aventure un peu folle de refabriquer localement notre pain quotidien de la façon la plus traditionnelle et naturelle qui soit. Nous ne pouvons souhaiter que le plus grand succès à cette entreprise qui redonne un peu de vie à notre village.

● ADPCM

L'ADPCM a programmé plusieurs événements pour animer notre commune durant cet été.

Musique et chant

Le trio LEONA, Bach, Debussy Vivaldi, se produira samedi 9 juillet en l'église Saint Sauveur de Liaucous à 20h30.

A la chapelle Saint-Pierre de Mostuéjols, dite N.D. des Champs, une chorale d'hommes du Sud Aveyron, «Los Omés» interprétera des Chants du monde et chants sacrés le 4 août à 20h.

Exposition

Une rétrospective d'Antonin Bénézech, pharmacien-botaniste et photographe millavois, prendra place à la chapelle N.D. des Champs du 5 au 28 août et pendant les Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre. L'exposition sera ouverte tous les jours sauf le jeudi de 11h à 12h et de 15h à 19h.

Les photographies d'A. Bénézech seront accompagnées de son travail de géographie botanique et d'économie rurale réalisé entre 1900 et 1920.

Les photos sélectionnées pour le concours «René Delon» sur le thème «Envie de toits» accompagnera cette rétrospective.

Patrimoine vernaculaire sur le chemin des Ermes

Enfin l'eau coule à nouveau à la fontaine. Il aura suffi d'une journée de mini-pelle pour découvrir son canal d'alimentation et permettre à l'eau de re-circuler naturellement, après avoir enlevé un bouchon de mortier datant des travaux d'assainissement sur le chemin des Ermes.

Un grand merci aux employés municipaux pour leur intervention plus qu'efficace, et à tous ceux qui, depuis le début, ont cru au pari d'une remise en eau naturelle.

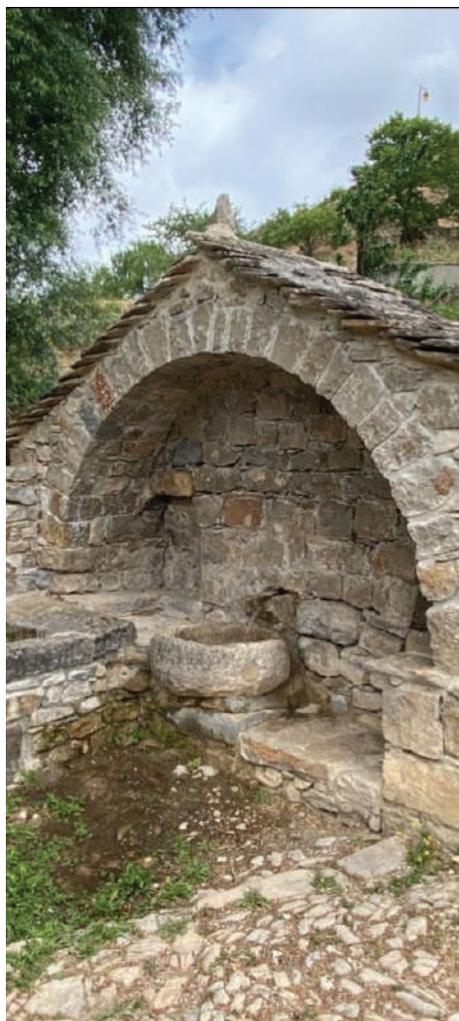
Il reste quelques détails de finition à régler très rapidement avant un fonctionnement à cent pour cent, et les frais seront assumés par l'association

ainsi que la location de la mini-pelle pour la journée supplémentaire.

Le mur de soutènement du chemin des Ermes, 2e tranche, qui correspond à la jonction avec le mur d'enceinte de la fontaine, est terminé.

Ces travaux découlent d'un projet mis au point en 2015 et dont les deux objectifs sont principalement de liaisonner, un bâtiment extra-muros (salle des Arziolles) et le village, en restaurant l'ancien cheminement piéton existant et de préserver le petit patrimoine rural (calade, murs...). Il reste à faire, soyons patients!

Bel été à vous tous



● Atouts Com



Comme les autres associations, Atouts Com a repris son rythme normal d'activités. Le point d'orgue de ce premier semestre a été la réussite inattendue de la soirée de solidarité avec l'Ukraine. Atouts Com a réussi à fédérer les autres associations de la commune et des communes voisines pour mettre sur pied, en quelques jours, cette soirée aux retombées dépassant les attentes. Pas moins de 4.400 Euros ont pu être remis à la Croix-Rouge de Meyrueis, résultat de la mobilisation du monde associatif qui, conjuguant les efforts de tous, a permis ce résultat.

● Autour des Arziolles



Ce début d'année 2022 qui nous paraissait incertain nous a permis tout de même de pratiquer nos activités habituelles. Mais il nous a amené aussi à dire au revoir à Ginette Castan de Liaucous et aussi à Sylvette Parguel de Peyrleau.

Avec un peu de retard, au mois de mars, l'assemblée générale de l'association a pu avoir lieu dans une ambiance toujours très conviviale.

Le mercredi 18 mai nous étions une bonne cinquantaine à partager un sympathique repas au domaine de Versels préparé par notre ami Bruno de Bombes.

Le samedi 23 juillet, les Autocars Causse organisent une sortie qui nous conduira à Flagnac pour assister au spectacle nocturne de «Hier un village» qui cette année fête ses 40 ans.

Les 17 -18 et 19 septembre ce sera le petit voyage dans le Lubéron.

A la fin de l'été nous prévoyons le groupe de marcheurs une escapade de quelques jours sur l'Aubrac.

● Les amis de Saint-Marcellin



Après deux années difficiles, notre assemblée générale a pu se tenir le 11 février, faisant état du bilan 2021 avec un rappel des projets en cours programmés par la Com-com à réaliser si possible avant la fin de l'année comme l'aide à la reprise du poste de gué situé sur un surplomb rocheux à 12 m au-dessus de la Chapelle et à la fin de la mise en sécurité des structures hautes de la forcia.

L'Association participera cette année aux Journées Européennes du Patrimoine dont le sujet est : Patrimoine durable.

Journée découverte de Saint-Marcellin

Dimanche 5 juin, les Amis de Saint-Marcellin organisaient une journée découverte du village semi-troglodytique permettant une visite complète en ouvrant les portes des différents bâtiments.

Entre 14 et 17000 personnes passent par Saint-Marcellin chaque année. Bien peu ont l'oc-

casation de visiter l'intégralité du hameau, les bâtiments étant bien évidemment fermés. Devant ce constat, l'ADPCM qui a en charge la conservation de ce patrimoine rare et original, organisait cette journée découverte afin de le partager avec le plus grand nombre. Ce dimanche 5 juin, une soixantaine de visiteurs ont eu le privilège de découvrir le site.

En ce qui concerne l'environnement de St-Marcellin, l'association s'est fortement mobilisée pour sa préservation avec l'abandon d'un site d'escalade au dessus de la Chapelle, par exemple. En 2016, la privatisation de 60 ha de terrains ceinturant le hameau jusqu'au précieux site des Paillasses a été évitée par leur rachat par la Comcom. De même, en 2019, 70 ha de terrains situés en dessous du hameau jusqu'à la rivière Tarn ont pu être acquis par la Commune de Mostuéjols, grâce à l'implication financière de la Comcom, du Conseil Départemental et d'une souscription soutenue par des associations locales, en tête desquelles l'ADPCM (Association de défense du patrimoine de la commune de Mostuéjols). Cette action collective aura permis le maintien de l'intégralité du Cirque de St-Marcellin dans le patrimoine commun.

L'association participera cette année encore aux Journées européennes du patrimoine dont le sujet est «Patrimoine durable».

En attendant la saison prochaine pour se retrouver tous ensemble, les membres du bureau vous souhaitent de passer un agréable été.

● Le Fagot



L'association du fournil «Le fagot» a ouvert ses portes place de la Fontaine à Mostuéjols. Cet hiver nous avons construit le four à pain et aménagé le fournil.

Début mai, nous l'avons inauguré lors d'une soirée conviviale qui a réuni beaucoup de monde de la commune autour d'un petit concert accompagné de pizzas cuites au feu de bois.

«Le fagot» souhaite cuire du pain tout au long de l'année et le vendre sur place. Le pain est réalisé à base de levain et de farine locale et biologique.

Le fournil est ouvert les mardis et vendredis entre 16h et 19h. Nous fonctionnons principalement sur commande, ce qui permet d'éviter le gaspillage.

L'association met à disposition le four après les cuissons de pain, les mardis et vendredis à partir de 16h, pour venir faire cuire vos plats (tartes, gâteaux, légumes, etc...)

N'hésitez à venir nous voir si vous désirez utiliser le four lors d'événements ou occasions spécifiques.

Pour commander votre pain, faites le 06 86 23 50 34 ou envoyez un SMS le lundi ou le jeudi selon que vous désirez être livré mardi ou vendredi.



● Jolis Gestes

Cette première année d'activité a été semée d'embûches avec, en premier lieu, les contraintes sanitaires qui ont considérablement freiné les activités de la SCIC. Avançant au jour le jour, elle a cependant réussi à mettre en place un calendrier et à participer à de nombreuses animations, seule ou en partenariat avec d'autres associations de la commune, parmi lesquelles la Fête des jardins, la Fête des plantations, le forum Alimentation et nature, la Fête de la rivière et la journée consacrée à la rivière et aux déchets qui ont eu lieu au local de Jolis Gestes.

Elle a réussi également à mettre en place une série de six concerts durant le printemps. En organisant ces événements en dehors de la période estivale, Jolis Gestes respecte son engagement de faire vivre la commune en dehors de la haute saison. A la veille de la saison touristique, les attentes sont évidemment grandes de voir décoller le lieu pour cette première véritable année d'activité en mode «normal». Cinq concerts sont ainsi prévus pour le mois de juillet et six pour le mois d'août. Le restaurant devrait trouver sa vitesse de croisière en proposant à tous, locaux comme visiteurs, des plats réalisés à partir de productions locales, en circuit court et, si possible, en bio.



Programme de l'été

7/07 PAPITO COLLECTIVE, Cumbia ensoleillée

10/07 WARRIA MAGDA, Duo mélancolie groove, rap des îles

17/07 AISSATE BA, Musique du monde

23/07 PAPRIKA, Trio musique de l'Est et autres voyages

30/07 NèL, Solo, chanson pop, morceaux instrumentaux du monde

6/08 VIAJE MESTIZAJE, Composition musique d'Amérique du Sud

07/08 KARL MOUSSAVOU, jazz funk

13/08 PAPRIKA, Trio musique de l'Est et autres voyages

20/08 BANAMA SANOU KAN, Musique africaine côte d'Ivoire et autres origines

25/08 LES STEADYS, Rock steady

27/08 GREGORY, Solo, répertoire Brassens

● Jardins Partagés



En février les Jardins partagés ont fêté leur première année d'existence pour les jardins partagés. Un début de vie pas forcément facile dans un contexte qui prouve tout de même que les questions de santé, de production locale, de protection de l'environnement sont au cœur de la préoccupation de nombre d'entre nous.

Le 8 février, les Jardins organisaient une journée BRF (Bois Raméal Fragmenté). Le camping de la Muse ayant eu la gentillesse de nous faire bénéficier du BRF qu'elle a produit sur son terrain des bords du Tarn, nous avons pu transporter

grâce au camion de Rosalyce et Malo un excellent broyat qui a pu être utilisé pour la butte, le tour des arbres plantés à l'automne et pour nourrir le composteur du jardin.

Les travaux se sont poursuivis durant tout le printemps. Ces mois de mai et juin ont été particulièrement riches en événements. Bien sûr c'était le temps des plantations au jardin au moment où la nature a soif de nouvelles formes de vie. Mais cette année a permis de faire un constat très alarmant concernant le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Nous en avons eu un aperçu avec des températures frôlant les 38° à la mi-mai et une absence totale de précipitations donc la nécessité d'un arrosage quotidien pour les jeunes plants et la confirmation que la couverture du sol devient indispensable.

Les deux journées Nature et environnement et Fête de la rivière montrent que notre commune devient un lieu où ces questions peuvent être évoquées et où une prise de conscience des problèmes se développe. Les jardins partagés ont un rôle important à jouer dans ce domaine par la mise en œuvre concrète de techniques et d'une philosophie de vie et de collaboration locale. On peut se féliciter des diverses co-organisations avec Jolis gestes, Atout com et Livres en calade au cours des différentes journées qui se sont déroulées à Mostuéjols.

Fête des jardins

La journée a débuté par un troc de plants et la plantation des variétés de légumes préparés par les adhérents. Quelques plants achetés la veille à la journée organisée par Atout com viendront compléter la collection.

Tomates, potimarron, butternut, betteraves rouges salade, maïs, haricots viennent rejoindre les pois mange-tout déjà bien développés ainsi que les quatre rangs de pommes de terre installés sous la butte. L'engrais vert semé sur les parcelles individuelles qui ne seront pas allouées cette année est bien sorti.



● Livres en calade



Cette première manifestation de Livres en Calades s'est déroulée sous un soleil ardent. Bravant la chaleur, plusieurs groupes d'enfants ont successivement suivi les galets lettrés du Rallye Lecture dans les calades de Mostuéjols. L'ascension était ponctuée de plusieurs arrêts ombragés dans le village où des amis des livres leur faisaient la lecture. Les plus jeunes, eux, ont suivi, dans la grande salle du gîte de l'Oustal de la Fontaine, les histoires de la conteuse Cécile Bergame qui dégustait les mots,

parlait avec les mains et les yeux, emportant ainsi son auditoire.

De nombreuses familles étaient au rendez-vous dans la salle des Arziolles pour découvrir les productions des classes du Rozier, de Rivière-sur-Tarn, de la Cresse et d'Aguessac. Les élèves ont travaillé à partir de l'un des trois albums sélectionnés par Livres en Calades avec leurs enseignantes ou avec l'un des trois auteurs venus dans leurs classes une demi-journée, le jeudi ou le vendredi précédant la fête. Sous forme de maquette, fresques colorées, affiches, portraits ou livres-objets, ensemble ils ont créé des villages de cabanes à lapins, des yourtes, des loups et des enfants de Mongolie et réinventé des contes-randonnée. Les auteurs, Cécile Bergame, Morgane de Cadier et Mickael El Fathi, ont retrouvé les enfants qu'ils avaient rencontrés en classe. Beaucoup sont repartis émus et fiers avec l'album dédié sous le bras. D'autres ouvrages variés, de grande qualité étaient proposés par la Librairie Syllabes et les éditions Canopé.

Sous les arcades de la salle, la plasticienne Violaine Couzinet a guidé les petits pour fabriquer de gracieuses poupées-bonheur. En fin d'après-midi, l'air était encore bien chaud. Aussi la Compagnie de la Brebis Egarée s'était-elle installée à l'ombre

des arbres pour offrir son spectacle Passages, riche en surprises, gags, émotions et acrobaties aériennes.

Au pot de fin de fête, étaient présents Christine Bedel, maire de Mostuéjols, Christian Forir maire de Rivière-sur-Tarn et son adjointe Martine Mabilde ainsi que Emmanuelle Gazel représentant la Région et la Communauté de Communes. Cécile Denis de l'équipe organisatrice de Livres en Calades a remercié les partenaires qui ont financé ou préparé la fête ainsi que la vingtaine de bénévoles présents sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu.



Heureuses de la présence vivante et chaleureuse du public, nous allons maintenant réfléchir à la poursuite de l'aventure !

Urbanisme



● La commune de Mostuéjols est soumise à différentes règles d'urbanisme :

1/ Les règlement du PLUi Millau Grands Causses (Plan Local d'urbanisme Intercommunal) et le RLPi (règlement local de Publicité intercommunal) s'appliquent sur toute la commune.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

2/ La Règlementation particulière des zones protégées (abords de monument historique, site inscrit des gorges du Tarn). Pour garantir un développement respectueux et harmonieux en cohérence avec les espaces alentours, à l'intérieur de ces espaces protégés, toutes les demandes d'autorisation de travaux sont transmises par la mairie à l'architecte des bâtiments de France (ABF) pour avis ou pour accord.

A savoir : Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urba-

nisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Certaines de ces règles sont communes à toutes les zones, et notamment les interdictions suivantes dans l'ensemble des zones :

- Dépôts de toutes nature
- le stationnement isolé de caravanes et de résidences mobiles de loisirs est interdit, sauf pour une mise à l'abri des inondations en secteur N.

■ Pour y voir plus clair, voici les principales règles à respecter :

A/ Déclaration préalable de travaux obligatoire en zone protégée :

- Cabane de jardin, abri piscine, carport (abri voiture), garage, local de stockage, ou toute construction quelle que soit sa taille.

- Construction d'une piscine qu'elle soit enterrée ou hors sol, quelle que soit sa taille

- Serre quelle que soit sa hauteur et sa taille

- Changement de menuiseries, de toiture,

- Ravalement, peinture ou jointoiment de façade,

- Création ou changement de clôtures, portail,

- Changement de destination,

- Agrandissement, surélévation

A savoir : Pour tous vos travaux, maçonnerie, peinture de vos menuiseries et ferronneries, la commune met à votre disposition un nuancier élaboré par les services de l'UDAP.

B/ Permis de construire obligatoire en zone protégée :

- Construction ou agrandissement d'une maison individuelle de plus de 40 m². Le recours à un architecte est obligatoire pour élaborer les plans de votre construction si sa surface de plancher dépasse 150 m².

- Abri de jardin, garage, cabane, indépendant, dont la surface est supérieure à 20 m²

- Changement de destination avec modification du bâtiment.

Bon à savoir : Le délai d'instruction est de 3 mois en zone protégée.

C/ Déclaration enseigne, pré-enseigne ou panneau publicitaire

Le RLPi concerne les enseignes, pré-enseignes et publicité. Il est en vigueur sur tout le territoire de la Communauté de Commune.

Toute installation d'enseigne, pré-enseigne ou panneau publicitaire doit faire l'objet d'une demande d'autorisation à déposer en mairie.

Attention : les infractions aux règles d'urbanisme listées ci-dessus, sont sanctionnées pénalement, et des conséquences fiscales sont également à attendre. L'administration peut ainsi réclamer toutes les taxes dues pour les surfaces et travaux non déclarés (taxe foncière, taxe d'aménagement).

L'agenda votre été



Photo E. Teissedre

■ Visite du village

Tous les jeudis de juillet et août à 10h, un membre de l'ADPCM accueillera les visiteurs au parking du Colombier et les fera cheminer dans les ruelles en calades. Le guide donnera quelques commentaires sur l'histoire du village et permettra de découvrir quelques éléments du patrimoine du village : château d'origine médiévale, caves à vins, ferme caussenarde, four à pain, ferme « aragonaise »... Infos : 06 32 60 49 33. Visite gratuite.

■ Concert du 9 juillet 20h30

En l'église de Liaucous se produira la formation « Trio Leona » composé de trois jeunes femmes jouant flûte, alto et harpe. Au programme Bach, Vivaldi, Debussy. Nous espérons un nombreux public pour écouter cette formation dont l'une des artistes est originaire par ses grands-parents du village de Mostuéjols. Concert gratuit.

■ Concert du 4 août 20h30

L'ADPCM accueillera à Notre Dame des Champs la formation « Los Omès ». Constitué d'une vingtaine de choristes, cet ensemble vocal est dirigé par Jean-François Capony. Los Omès propose un répertoire varié : chants du monde et chants religieux, exprimant la richesse des différentes expressions culturelles, que l'on peut rencontrer autour du bassin méditerranéen et au-delà. Encore une belle soirée en perspective avec cet ensemble choral qui viendra nous enchanter et réjouir nos cœurs sous les voûtes de l'église romane. Concert gratuit.

■ Exposition à Notre Dame des Champs

Du 5 au 28 août sera présentée une rétrospective, « Antonin Bénézech, pharmacien-botaniste, photographe ». Né en 1880, ce pharmacien millavois résidait souvent au Rozier. Il a présenté en 1919 une thèse sur les Causses cévenols, un essai de géographie botanique (phytogéographie : étude de la répartition des plantes à la surface de la terre et des causes de cette répartition) et d'économie rurale. Les grandes lignes de cet essai (géographie, végétation, plantes médicinales, économie rurale...) accompagneront les tirages de ses photographies (paysages et vie quotidienne). Avec la participation de l'AMBA, de Mme Cartayrade pour les plantes médicinales. Entrée gratuite.

Cette exposition sera complétée par le concours « René Delon » qui réunira des photos réalisées sur notre territoire sur le thème choisi cette année : « Envie de toits ».

■ Marché de pays de Liaucous

Le mardi soir, pendant l'été, le marché s'invite à Liaucous. Des producteurs locaux et des artisans du coin s'installent derrière l'église. Restauration sur place ou à emporter possible. Des animations musicales, jonglerie ou encore spectacle de rue sont proposés gratuitement. Tous les mardis jusqu'au 23 août inclus, de 18 h à 22 h.

■ Les concerts chez « Jolis gestes »

7 juillet : PAPITO COLLECTIVE, Cumbia ensoleillée

10 juillet : WARRIA MAGDA, Duo mélancolie groove, rap des îles

17 juillet : AISSATE BA, Musique du monde

23 juillet : PAPRIKA, Trio musique de l'Est et autres voyages

30 juillet : NèL, Solo, chanson pop, morceaux instrumentaux du monde

6 août : VIAJE MESTIZAJE, Composition musique d'Amérique du Sud

07 août : KARL MOUSSAVOU, jazz funk

13 août : PAPRIKA, Trio musique de l'Est et autres voyages

20 août : BANAMA SANOU KAN, Musique africaine côte d'Ivoire et autres origines

25 août : LES STEADYS, Rock steady

27 août : GREGORY, Solo, répertoire Brassens

■ Aquagym à la piscine de Millau

Durant l'été, le centre nautique de Millau propose des séances d'aquagym les lundis, mercredis, samedis de 10h à 11h.

Tarifs

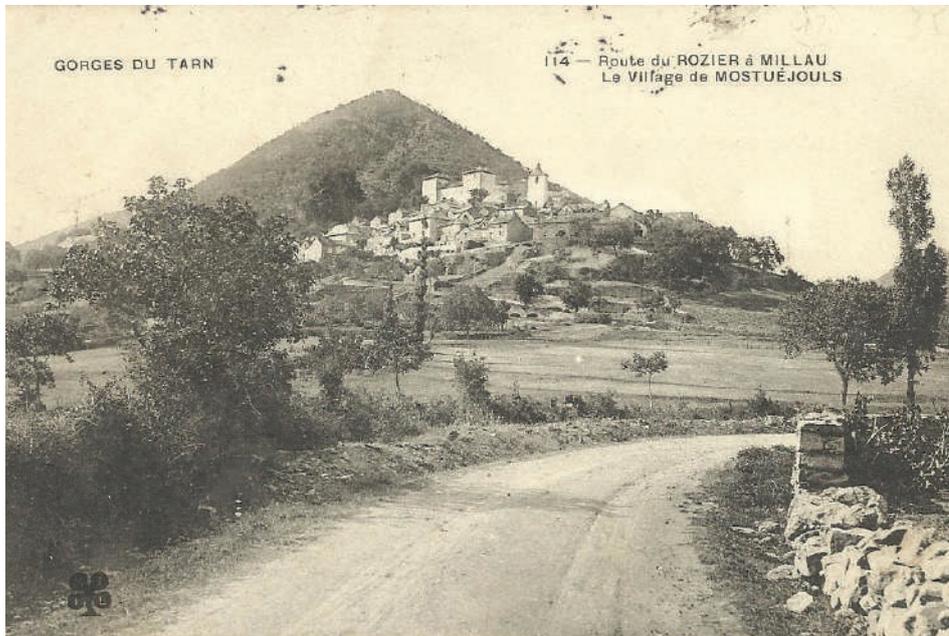
6,60 €/séance - 66 €/11 séances pour les habitants de la communauté de communes Millau Grands Causses, sur justificatif.

8,10 €/séance - 81 €/11 séances pour les habitants hors communauté de communes Millau Grands Causses.

Inscription sur place à partir du 13 juin 2022, aux heures d'ouverture au public, ou par mail à centreaquatique.millau@cc-millaugrands-causses.fr - Tél. 05 65 61 20 80.

La roue tourne

Alexis BALDOUS



La vie réserve des surprises. De l'enfance à l'âge adulte, on franchit des étapes. Et puis un jour on vieillit. Ce n'est pas le lot de tout le monde, il est vrai, mais enfin aujourd'hui l'espérance de vie est de 85 ans, là où elle était de 40 ans il y a un siècle et demi. Petit à petit, les années s'additionnent, 70, 80, 90 et même plus, pour quelques-uns. Au fil du temps, les rangs de nos parents et de nos amis s'éclaircissent et l'on finit par se retrouver seul ou presque, et à faire partie d'une poignée d'anciens, seuls témoins d'une époque révolue.

En effet, que reste-t-il de Mostuéjols, de Liaucous, de Comayras d'il y a moins de 100 ans. Mostuéjols était un village rural, qui vivait dans ses murs, dans le lacis de ces maisons imbriquées les unes dans les autres. Les gens allaient, venaient, s'interpellaient à voix haute, bien souvent en patois. Les rues étaient vivantes, animées, bruyantes du jeu des enfants, du passage des charrettes, du martèlement du sabot des chevaux, du glissement des rabales, du pas lourd des animaux qui allaient deux fois par jour boire à la fontaine. La vie était rythmée par les saisons, la saison des foins, des moissons, du dépiquage, du battage, des vendanges. Les jardins étaient un lieu de vie commune. Le moindre petit carré de terre faisait l'objet de soins méticuleux et quotidiens. C'est dans ce monde immobile, figé par cinq années de guerre, que les anciens ont vécu leur enfance, leur jeunesse, persuadés qu'ils en resteraient les gardiens.

Seulement voilà, la roue tourne. Le passé s'en est allé. Le présent lui a succédé et il a tout chamboulé. Les chevaux ont disparu. Les tracteurs ont pris leur place. Le village s'est vidé puis s'est comblé peu à peu de visages nouveaux. Une autre agriculture est née qui a engendré un mode de vie et de travail différent. Le rythme des journées s'est modifié. Le décor naturel a changé, les vergers ont remplacé les vignes. La campagne a même perdu beaucoup ici ou là de sa ruralité, en raison du tourisme, du bourgeonnement des lotissements et d'une tendance à une urbanisation sans retour. En réalité en un demi-siècle, un changement profond s'est opéré. Il a touché tous les domaines de la vie, les moyens de transport et de communication, le travail, les loisirs, la vie des femmes, les mœurs, les relations humaines. C'est au point que les anciens ont le sentiment de vivre entre deux mondes, un passé qui n'est plus et un présent qui s'accélère et dont ils ne maîtrisent pas tous les codes. C'est parfois difficile pour eux.

Et le futur me direz-vous ? Pour les personnes âgées, le futur est-il vraiment un problème ? Leur avenir est déjà écrit. Ce qui les préoccupe, c'est l'avenir de leurs enfants et de ceux qui suivront. C'est en un mot, l'avenir de la Planète. Dans leurs rêves d'avenir, ils souhaitent que dans cette magnifique vallée, on puisse ici continuer de vivre longtemps heureux et en paix.

Le
mot de
l'écureuil



● Le crapaud accoucheur

Tou ! Tou ! Vous m'avez sûrement déjà entendu une fois la nuit tombée. Je suis le Crapaud accoucheur, on m'appelle aussi Alyte (*Alytes obstetricans*). Je suis petit, mignon et surtout un excellent père. C'est moi qui m'occupe des œufs après la ponte qui se passe hors de l'eau. Je masse les flancs de la femelle prête à pondre et quand les œufs sortent, j'enroule les cordons qui les relient autour de mes pattes postérieures et les œufs se retrouvent sur mon dos. Je vais ainsi les garder jusqu'à l'éclosion. *Alytes* vient du grec « enchaîné ». Ensuite je reste dans ma cachette pendant 3 semaines à attendre le moment où je devrai retourner vers une mare, un bassin ou un abreuvoir pour libérer nos « bébés » qui commencent à s'agiter sur mon dos. En général, je choisis l'endroit où je suis né. Au contact de l'eau, les membranes des œufs se ramollissent et les têtards se libèrent. Comme nous sommes de bons pères, nos femelles ne pondent pas beaucoup d'œufs (de 120 à 150) par rapport aux autres espèces de crapauds (de 3000 à 20 000) car leurs pontes sans surveillance sont victimes de nombreux prédateurs. Moi, je transporte 30 ou 40 œufs en moyenne. La femelle devra donc s'accoupler avec d'autres mâles pour que tous ses œufs puissent donner le jour à des têtards. Déjà vigoureux, mes enfants carnivores cherchent à boulotter ; ils trouveront toutes sortes de proies mortes ou agonisantes. Avec ce régime, ils deviennent plus gros que moi - jusqu'à 9 cm de long - alors que je ne mesure que 3,5cm et les femelles les plus grosses 5cm. J'espère que la sécheresse actuelle laissera en eau ma mare préférée et mes têtards devenir grands comme papa.

Doc Obstétric